
ICANN75 | Réunion générale annuelle – ccNSO : Consultation sur la mise à jour du ccPDP3
Mardi 20 septembre 2022 – 09 h à 10 h IST

CLAUDIA RUIZ : Merci. Et sur ce, je cède la parole à Alejandra Reynoso, présidente du ccNSO. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO: Merci, Claudia. Je m'appelle Alejandra et je vais parler en espagnol. [Espagnol].

EVERTON RODRIGUES: Merci. Everton pour la transcription. Je vais m'exprimer en anglais. Très bien. Donc merci, Alejandra. Bonjour à tous. C'est un plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui, que vous nous rejoigniez à distance ou en personne. Everton Rodrigues, du Brésil, de .BR. Je vais vous faire une brève présentation de notre réunion des membres. Avant de passer au programme, j'aimerais vous présenter l'actuel Comité du programme de la réunion, le MPC. Diapo suivante, s'il vous plait.

Voici le MPC, au sein duquel j'ai le plaisir de siéger. Ce groupe coordonne et gère le programme de haut niveau des séances de la ccNSO, y compris l'ordre du jour des réunions des membres de la ccNSO lors des réunions publiques de l'ICANN. Alors si vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

avez des commentaires à faire au sujet des séances de la ccNSO, faites-le-nous savoir. Beaucoup d'entre nous sont ici dans la salle, mais vous pouvez également voir les membres en ligne. Cette réunion s'appuie également sur le grand soutien du secrétariat du ccNSO. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Ils sont là dans la salle. Ils se joignent également à nous virtuellement. Nous avons généralement de nouveaux arrivants. Diapo suivante, s'il vous plaît. Nous avons généralement de nouveaux arrivants également dans la salle. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous dire que nous avons beaucoup de documents qui permettent d'en savoir plus sur la ccNSO, aussi bien sur la page de la communauté que sur ICANN Learn. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Nous vous proposons donc ici quelques liens utiles vers les présentations, l'ordre du jour et d'autres informations. Donc, si vous avez besoin d'accéder à nos calendriers et à notre wiki ou aux points forts des séances, n'hésitez pas à les mettre en signet et à rechercher ces informations.

Donc sur notre prochaine diapositive, nous avons un aperçu de notre réunion des Membres à partir d'aujourd'hui. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Nous commençons maintenant par la consultation sur le mécanisme de révision du PDP 3.0. Il s'agira de la deuxième partie

de cette réunion. Elle sera suivie de notre première séance de nouvelles sur les ccTLD, intitulée Indications géographiques et ccTLD, qui sera présidée par Annaliese Williams du .AU. Cette séance est organisée conjointement par le MPC et l'IGLC de la ccNSO. Elle examine les incidences que pourraient avoir les réglementations et les législations sur les ccTLD liés aux indications géographiques.

Dans l'après-midi, nous aurons, entre autres, une mise à jour de l'IANA et du CSC pour les ccTLD, ainsi qu'une réunion d'information visant à recueillir les points de vue de la ccNSO sur l'avenir du modèle multipartite, la méthodologie d'évaluation que nous appliquons à certains projets et initiatives. Nous obtiendrons également des informations du sponsor du barbecue communautaire de la ccNSO. Restez donc avec nous ! Diapo suivante, s'il vous plait.

Notre journée de mercredi commence avec la réunion conjointe de la ccNSO et du Conseil d'administration de l'ICANN. L'après-midi, nous aurons une discussion de la ccNSO avec l'Acceptation universelle, présidée par Dejan Djukic de .RS. La séance sur la gouvernance sera présidée par Sean Copeland de .VI et s'inscrit dans le droit fil des discussions tenues pendant l'ICANN73 et l'ICANN74. En fin de journée, vous êtes tous invités à assister à la deuxième séance de nouvelles sur les ccTLD. Au programme, des

présentations de notre ccTLD local .MI, de LACTLD, de .ID, de .PE, et de .VU.

Et pour la dernière journée, un programme tout aussi intéressant. Jeudi – prochaine diapo s’il vous plait, nous aurons la réunion publique du conseil de la ccNSO, présidée par Alejandra Reynoso, ainsi qu’une réunion ouverte du MPC, présidée par moi-même. Vous y êtes les bienvenus. Rejoignez-nous. Diapo suivante, s’il vous plait.

Des informations utiles pour nous tous. Nous avons l’interprétation, alors veuillez parler lentement et dire votre nom. Nous disposons également d’une enquête de satisfaction qui sera lancée prochainement. Ces informations nous seront utiles afin d’améliorer les réunions du MPC. Je m’arrêterais ici. Merci beaucoup. Passez une excellente réunion et bonne journée.

ALEJANDRA REYNOSO: Merci à tous. Bienvenue à la ccNSO. Sur ce, je donne la parole à Stephen Deerhake pour présider la prochaine réunion. Merci.

STEPHEN DEERHAKE: Merci, Alejandra. Bonjour. Je tiens à vous remercier tous d’être là pour cette mise à jour sur le travail du mécanisme de révision du ccPDP 3.0. Le vice-président du groupe de travail, Dr Eberhard Lisse, m’accompagne aujourd’hui. Sachez que je vais parcourir ce

matériel à un rythme assez soutenu, tout en gardant à l'esprit les services d'interprétation. Je veux aussi [laisser le PDP pour les gens un certain temps].

Nous ferons des sondages, comme l'a indiqué Alejandra, et je vais l'indiquer à nouveau, à divers moments de la présentation pour prendre la température de la salle, des cartes virtuelles. Le sondage est limité aux responsables des ccTLD, qui ont reçu plus tôt un e-mail contenant le lien nécessaire pour y participer. Nous vous poserons six questions au total. Je tiens à réitérer ce qui suit : si vous n'avez pas cet e-mail avec ce lien à portée de main, commencez à rechercher dans vos e-mails pour le trouver, car vous ne pourrez pas participer au sondage sans l'URL qu'il contient.

Avant de commencer la mise à jour sur le mécanisme de révision, j'aimerais donner à la communauté de la ccNSO quelques informations sur la politique de retrait et son état d'avancement. Comme vous le savez, cette politique a été soumise à l'examen du Conseil depuis environ un an. Mais j'ai le plaisir de vous annoncer que l'examen de la politique de retrait figure enfin à l'ordre du jour du Conseil d'administration, qui se penchera dessus lors de sa réunion publique plus tard dans la semaine. À la lumière de cela, j'encourage tout le monde, en particulier les représentants des ccTLD, que vous soyez membre de la ccNSO ou non, à assister

à cette réunion du Conseil d'administration. Diapo suivante, s'il vous plait.

La mise à jour sur les politiques est divisée en cinq parties. Comme vous pouvez le constater, je préférerais garder les questions jusqu'à la fin en raison des contraintes de temps. Sur ce, permettez-moi de commencer par le contexte. Diapo suivante, s'il vous plait.

Comme vous pouvez le voir sur la diapositive, le Groupe de travail chargé du PDP 3.0 travaille depuis un certain temps sur le double problème du retrait et de la révision. Le calendrier affiché commence en 2007, date à laquelle la charte de ce groupe a été adoptée par le Conseil. Mais en réalité, la ccNSO s'attèle à ces deux problèmes depuis la création du Groupe de travail sur le cadre d'interprétation (FOI). Il est ressorti des résultats du Groupe de travail FOI que la politique, en ce qui concerne la délégation, le transfert, la révocation et le retrait des ccTLD, a besoin d'être étoffée. Tout cela découle du RFC 1591 dans le cadre des travaux sur le FOI, d'où la création du Groupe de travail PDP 3.0 par le Conseil en 2017. Diapo suivante, s'il vous plait.

Après de nombreuses discussions, le groupe de travail a atteint un consensus sur les quatre principes que vous voyez à l'écran. Nous reviendrons sur chacun d'entre eux plus tard dans la présentation.

Maintenant, notre première question de sondage. Kim, voulez-vous la lancer ? La question du sondage est assez simple : « Êtes-vous d'accord avec les principes adoptés par le groupe de travail ? » Je prie donc ceux d'entre vous qui ont le droit de participer au sondage de bien vouloir le faire. La question sera fermée dans environ 30 secondes.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Je ne vois pas la question.

STEPHEN DEERHAKE : Avez-vous l'URL ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Je n'en suis pas sûr.

STEPHEN DEERHAKE : Kim, je suppose que nos 30 secondes sont écoulées. Je ne sais pas ce que vous faites ensuite. Une autre. Je tiens à remercier tout le monde d'être collaborant. Cela étant, permettez-moi de passer au deuxième point de l'ordre du jour. Prochaine diapo, s'il vous plait ? Excellent. Merci.

J'ai le plaisir d'annoncer que le groupe de travail a fait des progrès considérables ces derniers temps. Nous avons terminé la

version préliminaire du texte de la politique et l'avons soumise à des tests de résistance avec succès. Diapo suivante, s'il vous plait.

Voici maintenant les éléments clés de la proposition de politique. Il s'agit du fond des activités du groupe de travail. Je vous signale, entre parenthèses, que le deuxième sondage sera bientôt disponible. Diapo suivante, s'il vous plait.

Deuxième sondage. Kim, voulez-vous le lancer ? Très bien. Kim, je pense que vous pouvez le fermer. Merci. Diapo suivante. Nous aurons un autre sondage sous peu, juste pour vous prévenir.

Essentiellement, le but de la révision est de fournir une voie de recours à une partie qui est affectée par une action de l'IFO. Il s'agit donc de remettre en question cette action. C'est en outre un outil de mise en application, franchement, pour s'assurer que l'IFO a respecté la politique pertinente dont il est question dans le litige. Kim, pouvons-nous lancer le prochain sondage ?

Kim, je pense que vous pouvez le fermer. Continuons. Ce qui déclenche la révision en vertu des politiques de A : l'IFO prend une décision couverte par la politique, et la partie touchée par la politique est en désaccord avec cette décision et demande son réexamen. C'est ce qui déclencherait donc une révision. Au terme de la révision, si aucun problème significatif n'a été découvert dans le processus de prise de décision de l'IFO, l'action de l'IFO est maintenue et la révision est clôturée. Mais que se passe-t-il si

le panel de révision trouve des failles dans la décision de l'IFO ?
Diapo suivante, s'il vous plait.

Dans ce cas, si le panel de révision, après s'être penché sur l'action de l'IFO, s'y oppose, les choses deviennent un peu plus intéressantes. Si l'IFO accepte les conclusions du panel de révision, l'affaire est considérée comme close en ce qui concerne la politique. Il est possible que l'IFO accepte les conclusions du panel, mais décide de relancer le processus qui a déclenché, à l'origine, le litige.

Troisième possibilité, le scénario où l'IFO dit essentiellement au panel et au demandeur qu'il ne va pas se conformer à la décision du panel sur la question. Examinons ce dernier scénario, où l'IFO annonce qu'il ne va pas respecter la recommandation du panel de révision. Prochaine diapo, s'il vous plait.

Dans ce scénario, la charge de divulgation imposée à l'IFO varie selon que l'action contestée de l'IFO nécessite ou non l'approbation du Conseil. L'important ici est que la politique insiste sur la divulgation. Vous pouvez voir les deux voies possibles quant à la divulgation. Je veux juste faire savoir à nouveau à tout le monde qu'un autre sondage va bientôt être lancé. Diapo suivante, s'il vous plait.

Donc, si l'IFO décide ce que je viens de décrire comme une relance du processus et soumet une deuxième version de sa décision au

gestionnaire du ccTLD, ce dernier devra décider d'accepter ou non la décision révisée de l'IFO ou de demander une révision de cette dernière. Diapo suivante, s'il vous plait.

Voici le sondage. Kim, je pense que nous pouvons le fermer. Merci à tous. Encore une fois, merci pour le soutien. Je vous signale qu'une autre question de sondage sera bientôt lancée.

Parlons maintenant de qui peut demander une révision. Dans le cas d'un nouveau ccTLD qui vient d'être mis dans la liste ISO et qui est donc éligible pour la zone racine, il est très probable qu'il y ait de multiples demandes de révision, étant donné qu'il y aura un « gagnant » qui gèrera le nouveau ccTLD, et qu'il y aura sans aucun doute des perdants mécontents qui souhaitaient aussi avoir l'opportunité de gérer ce ccTLD. Dans les autres cas, une seule demande de révision peut être reçue.

Nouvelle question de sondage. Kim, pourriez-vous la lancer s'il vous plait ? Merci. Kim, je pense que nous pouvons la fermer. Merci à tous pour votre soutien continu et pour votre participation au sondage.

Voyons le cas où une décision de l'IFO a une incidence sur plusieurs ccTLD. Il peut s'agir d'un changement de politique qui a une incidence sur plus d'un ccTLD. Par exemple, si l'IFO change la politique pour les enregistrements de raccords et que les gens partagent un serveur plus qu'un point d'une chose indépendante.

Je me souviens avoir fait cela il y a bon nombre d'années. Il est possible que plus d'un ccTLD demande une révision, quelle que soit la décision prise par l'IFO. Dans ce cas, c'est la première demande de révision reçue qui sera acceptée.

Il existe un autre cas extrême, qui, selon moi, n'arrivera jamais, à savoir une situation où le responsable de la révision reçoit simultanément deux demandes ou plus concernant la même décision de l'IFO. Il acceptera alors la première à être présentée. Diapo suivante, s'il vous plait.

Permettez-moi donc de parler brièvement du responsable du processus de révision. C'est la personne chargée de superviser le traitement des demandes de révision. C'est ainsi que nous le voyons. Et, afin de réduire les coûts au minimum et de donner des chances égales aux petits ccTLD qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour financer entièrement leur demande de révision, la politique stipule que le responsable de la révision sera financé par l'ICANN. De plus, le responsable de la révision fera partie de l'ICANN et c'est l'ICANN qui en assure la gestion. Il est reconnu que les exigences pour les réviseurs sont assez strictes, mais l'objectif primordial est d'avoir des personnes ayant une expérience des gTLD, mais aussi impartiales. Encore une fois, comme indiqué dans une diapositive du début, ils seront payés par l'ICANN de manière à minimiser les coûts pour les ccTLD.

Donc à ce stade, le responsable de la révision aussi bien que, pour chaque révision en cours, les deux réviseurs sont payés par l'ICANN. Diapo suivante, s'il vous plait. Merci. Et voici le scoop. Diapo suivante.

Nous avons une section dans la politique concernant les obligations de l'IFO. La proposition de politique stipule qu'une fois la demande de révision soumise, l'IFO ne peut continuer sur la voie que la demande de révision conteste. L'intention est d'empêcher l'ICANN de continuer jusqu'à ce que soit réglé le litige avec le ccTLD demandeur de la révision soit via une demande de réexamen interne par médiation avec l'IFO soit par une décision de révision en faveur de l'IFO. Si l'ICANN persiste dans ses démarches en violation de la politique, le responsable de la révision informera le PDG de l'ICANN et le Conseil de la situation. Diapo suivante, s'il vous plait.

Les décisions du mécanisme de révision sont des décisions ponctuelles, applicables uniquement aux circonstances liées à la demande de révision spécifique. Diapo suivante, s'il vous plait. Peut-il y avoir plus d'une révision pour une certaine décision prise par IFO ? La réponse, comme vous pouvez le constater, est non. Ceci est inclus dans la politique comme moyen d'empêcher un gestionnaire mécontent de déposer une même demande de révision à maintes reprises. Ce ne serait pas une bonne situation.

Pour info, une nouvelle question de sondage sera lancée sous peu, alors préparez-vous. Diapo suivante, s'il vous plait.

À la base de l'ensemble des structures ccTLD, la liste des codes de pays ISO 3166 ; et l'ICANN n'en a pas le contrôle. C'est ainsi que, si l'organe responsable du maintien de cette liste y apporte des modifications importantes à l'avenir ou si des changements significatifs y sont apportés, la politique devra être revue au minimum et très probablement révisée.

Passons au sondage, si possible, Kim. La question est affichée. Si vous voulez ouvrir le sondage, nous donnerons à chacun 30 secondes environ. Kim, je pense que nous pouvons la fermer. Merci. Votre avis sur le groupe de travail est essentiel. Je veux vraiment remercier tout le monde pour ce que j'ai vu jusqu'à présent. J'ai presque terminé.

Le groupe de travail va continuer à finaliser la structure et le libellé de la version préliminaire de politique. Étant donné que le groupe de travail est parvenu à un consensus à la fois sur le texte proposé pour la version préliminaire et sur les divers tests de résistance appliqués à celui-ci, le groupe fonctionnera de manière plutôt accélérée en vue de soumettre cette version aux commentaires publics en novembre 2022. Nous voulons vraiment essayer d'en finir avant que la saison des vacances ne soit vraiment entamée. Sinon, tout sera retardé jusqu'en 2023. Je note que l'une des raisons pour lesquelles nous insistons sur ce

point est que la période de commentaires est d'au moins 40 jours. Donc, même à la mi-novembre, certaines choses traineront certainement jusqu'à l'année prochaine.

C'est tout ce que j'avais à dire. Des questions ? Diapo suivante, s'il vous plait. Y a-t-il a des questions à distance ou dans la salle ? Je ne vois pas de questions dans la salle. Y en a-t-il à distance ? Non ? Très bien. Merci.

C'est ma dernière diapo – promis. Diapo suivante, s'il vous plait. Voici les références. Une fois que le jeu de diapositives est posté sur le wiki, vous pourrez y accéder.

Voilà, c'est tout. Une fois de plus, merci à tous de vous être levés et d'être venus, ainsi que de votre soutien lors du sondage. C'est vraiment gratifiant, alors je vous remercie. Merci à tous. Sur ce, je vous redonne la parole Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO: Merci beaucoup, Stephen. Permettez-moi de vous rappeler rapidement qu'il serait bien pour tout le monde dans la salle, quand vous rejoignez une séance, de rejoindre également la salle Zoom afin que les participants à distance puissent vous voir et interagir avec vous dans le chat et aussi voir quand vous levez la main, etc. Sur ce, bienvenue à la ccNSO. J'espère vous voir dans notre prochaine séance qui commencera – laissez-moi vérifier – à 10 h 30. Donc, bienvenue à tous. Cette séance est ajournée. Merci.

CLAUDIA RUIZ : Vous pouvez arrêter l'enregistrement maintenant. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]